

Motion présentée au CA du collège Pablo-Picasso le 1er mars 2011

Le vote de la DHG intervient dans un contexte national de poursuite des suppressions de postes (16 000 postes supprimés pour l'année 2011) alors qu'au même moment, une étude de l'OCDE confirme la dégradation du système éducatif français :

- 4 points en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE,
- les élèves les plus fragiles représentent 20 % des effectifs en 2010, contre 15 % en 2000.

Pour l'académie de Créteil, le Ministère a décidé la suppression de 571 postes dont 526 dans le second degré.

En Seine-et-Marne, 25 emplois administratifs seront supprimés, malgré une augmentation des effectifs estimée à 8 000 élèves dans les premiers et seconds degrés ! Les moyens alloués pour la rentrée 2011 dans les collèges du 77 accompagnent à peine la hausse démographique due au passage en 6e des enfants nés en 2000, soit au moins 1 000 élèves déjà présents en CM2 dans notre département, soit l'équivalent de 2 collèges ! Les effectifs des autres niveaux sont en augmentation également : ils sont évalués par le rectorat à 470 élèves supplémentaires, non accompagnés des moyens correspondants. Les classes seront donc plus chargées ce qui fragilisera encore un peu plus les élèves en difficultés.

Nous notons une détérioration généralisée des conditions de scolarisation des collégiens, chaque année on nous grappille des moyens.

	h/e prévue en février/mars	h/e effective à la rentrée
2009	1,30	?
2010	1,23	1,20
2011	1,20	1,159 si 15 dérogations CHAM en 6e

- Cette baisse globale du taux d'encadrement H/E pour l'établissement conduira à l'augmentation des effectifs par classes (jusqu'à 30 élèves par classe de 6^e si des dérogations CHAM sont acceptées, et nous avons la preuve qu'ils le resteront jusqu'en 3^e) ou à la suppression de cette option, à la remise en cause de projet d'établissement et, d'une manière générale à la réduction de l'offre scolaire. De même, les classes de 3^e seront aussi très chargées (29 élèves) sans compter les redoublants éventuels,
- Par rapport à l'année passée, une augmentation du taux des heures supplémentaires imposées à chaque établissement. A cette date il ne devrait pas y avoir de suppression de poste à Pablo-Picasso, mais ce ne sera pas sans conséquence sur les capacités de remplacement en cas d'absence des professeurs.
- De plus, les moyens de « la vie scolaire » au collège eux aussi sont rognés et obligent à jongler à la limite de la sécurité.

Les conséquences de ces réductions de moyens toucheront tous les établissements à commencer par les ZEP, sensible, RAR, RRS... puisqu'ils verront leur dotation spécifique amputée d'au moins 2 % pour les collèges.

Devant un tel constat, les élus FCPE, les enseignants et les personnels de vie scolaire émettent un vote négatif sur la répartition d'une dotation horaire que nous jugeons insuffisante.